

Labours d'automne

Sans entreprendre de démontrer tous les avantages que le cultivateur peut retirer des labours en automne, voici les principaux considérés tant au point de vue de leur efficacité que par l'économie à laquelle ces labours donnent lieu à l'égard des travaux de culture du printemps qui sont nombreux et toujours pressants.

Pour les champs dont le chaume doit être retourné puis immédiatement convertis en prairie, les labours peuvent être faits dans le cours des mois d'août ou de septembre. Les terrains devant être semés au printemps doivent être labourés à l'automne, en octobre ou novembre.

Les labours faits à l'automne sont moins fatiguants en ce que les attelages sont en meilleure condition à cette saison de l'année qu'au printemps.

Les labours peuvent être faits en temps plus propice et d'une manière plus profitable, car alors les travaux de culture qui restent à faire au dehors de la ferme à l'automne ne sont pas considérables. Les labours faits à l'automne sont une grande avance et facilitent les travaux de culture à faire au printemps, pouvant alors être exécutés sans trop de précipitation et avec beaucoup plus de soins.

Lorsque les chaumes sont labourés tard à l'automne, les plantes enfouies dans le sol ne repoussent pas leurs racines qui ont été détruites par l'effet des gelées. Les froids d'hiver désagrègent tellement le sol, qu'il se trouve suffisamment pulvérisé au printemps, pour recevoir la semence avec avantage.

Les insectes de toutes espèces se trouvant en grand nombre dans le sol et à une profondeur parfois assez considérable à l'automne, les labours à cette saison contribuent grandement à les détruire.

Lorsque le sous-sol est poreux et la couche de terre végétale profonde, le cultivateur peut pratiquer le labour d'automne avec avantage. Mais lorsque le sous-sol est pauvre en terre végétale, le labour profond doit être fait avec plus de réserve, c'est-à-dire graduellement ; le cultivateur devra alors labourer à un pouce de plus en plus profondément à chaque labour, afin de ne faire venir que graduellement la terre du sous-sol à la surface du sol.

Au moyen du labour d'automne, le sol subit avantageusement l'action de la gelée et du dégel et au printemps l'engrais peut être enfoui dans le sol par un deuxième labour. Cet engrais peut être enfoui dans le sol à une profondeur d'à peu près

quatre pouces ; il faut ensuite herser, puis semer pour terminer par un léger roulage si le sol est bien ameubli.

La maladie des pommes de terre

Les pluies fréquentes que nous avons eues depuis quelques semaines, ont donné lieu à la pourriture des pommes de terre, au point d'y avoir causé des pertes assez considérables dans plusieurs fermes. Des champs entiers sont si rapidement et si fortement frappés que les tubercules profondément envahies ont perdu la plus grande partie de leur fécule ; la putréfaction s'en est emparée avant l'arrachage ou même durant l'arrachage, au point qu'une faible partie de la récolte n'a pu être sauvée. Il ne reste au cultivateur rien autre chose à faire que de chauler énergiquement le sol avant de le livrer à une autre culture, et d'éloigner par l'assolement l'époque où les pommes de terre reviendront sur le même terrain.

Les cultivateurs qui ont fait la récolte des pommes de terre aussitôt leur maturité, c'est-à-dire au moment où les fanes commencent à sécher, ont pu soustraire leurs pommes de terre de la pourriture. Il est donc nécessaire de ne pas en retarder la récolte des pommes de terre ; au temps de leur maturité, elles ne peuvent être immédiatement mises en cave au risque de les voir se détériorer. Dans ce cas-là, la récolte des pommes de terre peut être faite, mais il faudrait les placer dans le voisinage du lieu où elles ont été récoltées, sur un terrain sec et en pente, puis les couvrir de paille et d'une couche de terre afin que la pluie et l'humidité ne puissent les atteindre. Ces pommes de terre ne devront être mises en cave qu'après les premières gelées de l'automne.

Les cultivateurs qui ont adopté cette pratique ont mis leurs pommes de terre hors de l'atteinte de la pourriture ou du moins à un bien moindre degré.

Dans les fermes où les pommes de terre ne sont pas profondément envahies par la maladie, le cultivateur pourra, sans inconvénient, les employer à l'alimentation des bestiaux.

Lorsque la maladie a atteint les pommes de terre, mais avant que la putréfaction s'en soit emparé, le cultivateur devra, sans perdre de temps, les donner aux bestiaux, prenant bien soin de les mélanger avec d'autres aliments de bonne nature, car les pommes de terre données seules pourraient être très dommageables aux bestiaux.